

Acronis : Avenir prometteur pour les fournisseurs de Cloud computing européens
Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 25/6/2010 0:00:00

Selon un récent sondage réalisé par [IDC](#), la grande majorité des **fournisseurs de services de cloud computing** dont le siège social est basé en Europe s'attendent à **un boom de leur activité cette année**.

Grâce au battage médiatique autour des services de cloud computing, les PME se sont rapidement intéressées à cette nouvelle technologie. Un logiciel de sauvegarde local et de restauration, par exemple, peut vous permettre d'effectuer une restauration suite à un problème tel qu'un fichier supprimé par inadvertance, une panne de serveur ou de poste de travail.



Compute with confidence

Mais ce logiciel ne vous protégera pas des graves conséquences qu'impliquent les sinistres, naturels ou non, (incendie, inondation, vol) qui entraînent la perte irrémédiable de vos ressources informatiques. Pour faire

face à ces catastrophes, les PME doivent bénéficier d'une protection intégrale et cela implique un investissement dans une solution supplémentaire, hors site.

Malheureusement, investir dans des locaux hors site et dédiés à la reprise d'activité après sinistre, n'est pas à la portée de toutes les PME. Utiliser des archives sur bande est moins onéreux, mais risque de mener l'entreprise à la faillite si plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sont nécessaires au montage des bandes sur les systèmes de remplacement ainsi qu'à la réalisation des restaurations. Il existe toutefois des solutions conçues par des fournisseurs expérimentés, avec une expertise de renom dans le domaine des sauvegardes sur site, qui proposent des centres de données dédiés, sans pratiquer des prix trop élevés.

Le rapport d'IDC souligne également que bon nombre de fournisseurs de services de cloud computing utilisent des stratégies de tarification traditionnelles, offrant peu de flexibilité en termes de tarifs et de services.

Pour que les services de cloud computing prennent véritablement leur envol à grande échelle, les fournisseurs doivent se tourner vers un modèle SaaS (logiciel hébergé en tant que service), qui diffère l'offre de fournisseur de logiciel de celle de prestataire de service quant à la puissance de stockage proposée.

Les enquêtes menées auprès de nos clients ont montré que bon nombre de PME essaient toujours de trouver les meilleures pratiques en termes de reprise d'activité après sinistre. La technologie de sauvegarde en ligne n'est peut-être pas la panacée en termes de reprise

d'activité apr s sinistre, mais lorsqu'elle vient compl ter un processus solide de sauvegarde et de restauration locales, elle constitue pour les PME aux budgets serr s une solide strat gie de protection des donn es, davantage en ad quation avec leurs v ritables exigences professionnelles.

 

[**Laurent Dedenis**, Executive Vice President Acronis EMEA]